



Crédit photo : Gwen Bovilan, Agence Attractivite Toulouse

Toulouse



10e Congrès international de l'Association Française d'Économie Politique (AFEP)

RESSOURCES

**Organisé par les laboratoires LEREPS, LISST et AGIR
Sciences Po Toulouse, Université Jean Jaurès et INRAE**

Du 29 juin au 2 juillet 2021 à Toulouse (édition 2020 annulée, reportée en 2021)

Site internet : afep2020.sciencesconf.org

Appel à contributions (nouveau calendrier en fin de document)

L'AFEP est une association scientifique généraliste dont l'objectif est la promotion du pluralisme dans le champ de l'économie académique. Le congrès annuel de l'AFEP est un moment important pour l'association et pour la communauté des économistes. Il permet de faire vivre le pluralisme des théories, des méthodes et des objets. Au-delà, cette approche encourage le dialogue et l'interdisciplinarité au sein de l'espace des sciences humaines et sociales. C'est pourquoi les propositions de communication autres qu'en économie (sociologie économique, gestion, anthropologie, géographie, aménagement, sciences politiques, histoire, philosophie, etc.) sont souhaitées et encouragées.



UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès

LEREPS
TOULOUSE



Thématique du congrès 2021 : « Ressources »

(report de l'édition 2020 annulée en raison de la crise sanitaire)

Les multiples crises environnementales, migratoires, sociales, financières, productives, bancaires... et évidemment sanitaires que connaissent les sociétés contemporaines sont multifactorielles et interconnectées. La situation dans laquelle le monde est plongé suite à la pandémie causée par la propagation du Covid-19 révèle cette interdépendance du politique, du sociale, du psychologique, du biologique et de l'économique, non seulement dans les effets, mais aussi dans les facteurs d'émergence et de dynamique. La question des ressources, tout particulièrement, se situe au cœur de ces épisodes, mettant en relief des enjeux majeurs à différents points de vue, relatifs à leurs définitions, à leur distribution et aux modalités de leur mobilisation et leur gestion stratégique et politique.

S'il ne s'agit pas de réduire l'ensemble des faits sociaux et économiques à la problématique des ressources, **il apparaît néanmoins nécessaire de questionner « ce qui fait ressource », dans diverses circonstances, et en particulier dans ces moments de crise.** Cela nécessite de considérer l'ensemble des dynamiques politiques, économiques et institutionnelles qui président à leur (re)production, leur appropriation, leur mobilisation et activation, leur usage et aux conflits qui y sont liés, ainsi qu'à leur mise en valeur économique (rivale) et/ou sociale. En bref, **il s'agit de questionner et de comprendre les processus qui permettent de constituer et de qualifier des objets et/ou des dispositifs en ressources, et de les gérer (de manière privée ou collective), mais également de questionner les processus par lesquels les ressources habilitent et contraignent.**

Réfléchir à la question des ressources présente l'intérêt d'envisager un double croisement : à la fois disciplinaire et thématique. Les ressources renvoient très largement aux conditions de possibilité de l'action individuelle et collective, problématique au cœur des sciences humaines et sociales. Elles concernent évidemment les phénomènes économiques, notamment de manière très classique les échanges marchands (dotations initiales, droits d'accès, revenus, capacités propres à la prise de décision...). Cette thématique ouvre également vers les approches institutionnalistes, qui considèrent l'ensemble des ressources dont disposent les collectifs et les organisations (notamment les entreprises, quelles que soient leurs formes) pour assurer leurs fonctions économiques et/ou sociales : travail (ressources humaines, modalités d'organisation et de qualification du travail, ressources en connaissances...); capital (actifs financiers, capital manufacturé, foncier...); connaissances (patrimoines productifs collectifs, savoir-faire locaux, droits de propriété intellectuels); dispositifs de coopération et réglementation publique; régime institutionnel d'accès aux ressources, etc.

Aborder les questions de l'organisation productive par une entrée par les ressources permet d'introduire ou de réintroduire dans les débats économiques au moins trois enjeux principaux de questionnement :

1. L'entrée par les ressources permet de **réactualiser les enjeux écologiques, via la problématique de raréfaction des ressources environnementales et de leurs seuils de renouvellement ou de résilience, ainsi que de leur destruction.** Étant donné le caractère de bien commun de ces ressources, cette thématique invite également à réinterroger les formes d'appropriation et les régimes de propriété dans lesquels elles sont inscrites. Plus généralement, l'entrée par les ressources invite à reconsidérer les rapports (productifs ou non, d'usage ou non) que les sociétés humaines entretiennent avec leur environnement naturel, mais également les rapports de pouvoir qui constituent les liens sociétés/natures. L'interdépendance manifeste entre environnement et santé invite également à réinterroger notre rapport économique à la nature.

2. Aborder les phénomènes économiques et sociaux au prisme des ressources conduit à **privilégier une approche par les processus, inscrits dans une temporalité historique, par lesquels des objets, des institutions ou des dispositifs « font ressources »**. Les ressources ne peuvent être qualifiées comme telles qu'à partir du moment où elles ont été « activées », c'est-à-dire où des dispositifs ont été agencés et configurés de manière à servir un objectif défini. Ces processus posent de nombreuses questions. Quelle est leur nature ? Dans quelle mesure et comment structurent-ils et organisent-ils l'action collective et/ou l'action publique ? Comment et par qui sont mis en œuvre les agencements et processus d'activation ? Comment les objectifs ont-ils été négociés ? Avec quel degré de légitimité ? etc.

3. La thématique des ressources invite à **(re)questionner le rôle des espaces, tant géographiques qu'organisationnels, dans l'activation mais aussi la préservation des ressources**. Les enseignements de l'économie industrielle, de l'économie régionale, ainsi que de la géographie et de la sociologie des réseaux mettent l'accent sur les rôles des proximités géographiques, organisationnelles et cognitives dans les processus de coordination et dans les transactions. Cette thématique invite ainsi à ne pas négliger la dimension politique propre, non seulement aux ressources elles-mêmes, mais également, et peut-être surtout, aux différentes manières de les qualifier (capital, actif, patrimoine...) selon les objets considérés (ressources naturelles, humaines, cognitives, relationnelles, territoriales, économiques, financières...).

Les mouvements sociaux en cours avant l'imposition du confinement pour raisons sanitaires, notamment en France, mais également le Brexit, la reconfiguration des accords multilatéraux, les mobilisations environnementales ainsi que les enjeux migratoires internationaux ont mis au cœur des débats la question des ressources. Elles ont également mis en évidence leur nature à la fois économique et politique (répartition des ressources, enjeux liés aux inégalités, type de ressources nécessaires pour s'activer, s'émanciper, se faire entendre, peser dans les rapports de force socio-économiques...). Cette question est également au cœur des enjeux de la gestion politique et économique de la crise sanitaire du Covid-19. Aborder cette crise dans cette perspective permettrait sans doute de mieux penser les conditions de vie du « jours d'après », ou envisager un modèle de société plus juste et résilient. Comme les ressources renvoient à l'ensemble des dispositifs politiques et institutionnels qui cadrent l'organisation de l'action collective, elles constituent, en effet, un objet heuristique pertinent pour aborder les phénomènes économiques et sociaux actuels et à venir, en particulier ceux liés à la transition écologique et la compréhension des mécanismes de survenue et de dépassement des crises.

Dans l'esprit d'ouverture qui caractérise l'approche pluraliste promue par l'AFEP, le congrès reste ouvert à toute thématique ou approche. Les propositions ne portant pas explicitement sur la thématique du congrès sont donc également bienvenues et attendues.

L'édition 2020 ayant été annulée, les dépôts déjà effectués sont conservés pour 2021!

Les propositions de communications et d'ateliers thématiques (ouverts ou fermés) déposés en 2020 sont conservés pour 2021. Vous avez la possibilité de proposer de nouvelles thématiques, en particulier relatives à la situation sanitaire engendrée par la pandémie Covid-19, jusqu'aux dates limites (déterminées ultérieurement).

Nouvelles propositions et modifications

Concernant les propositions de communications, vous avez la possibilité de déposer une (ou des) nouvelle(s) proposition(s) et/ou de modifier les informations déposées sur le site du congrès (<https://afep2020.sciencesconf.org>) jusqu'à la date limite de dépôt (déterminée ultérieurement).

Pour modifier un dépôt, connectez-vous à votre espace personnel, cliquez sur « Dépôts » dans le menu de gauche (« Espace connecté »). Dans la partie « Mes dépôts » de la page, cliquez sur l'icône d'édition correspondant au dépôt que vous souhaitez modifier (petit crayon situé dans la colonne « Actions », en face de chaque dépôt).

Si vous souhaitez retirer une ou plusieurs propositions de communications, nous vous serions reconnaissant de suivre la procédure de modification (impossible de supprimer une proposition déposée) et d'indiquer « Retiré » dans le Titre de votre proposition. Les propositions seront évaluées indifféremment selon le moment du dépôt.

Organisation générale du congrès et séquence

Période : du 30 juin au 02 juillet 2021, précédée d'une journée « Les Doctoriales de l'AFEP » le 29 juin 2021.

Site internet : <https://afep2020.sciencesconf.org>. Vous y trouverez toutes les informations liées au congrès (le site de l'édition 2020 annulée est conservé, les mises à jour sont régulières).

Contact : pour toute question, et pour la soumission de vos propositions de communication et de panel, merci d'envoyer votre message à l'adresse suivante : afep2020@mailoo.org

Le congrès conjuguera des sessions plénières et des ateliers thématiques en parallèle. Afin de favoriser les échanges avec les collègues non francophones, les communications en anglais sont bienvenues.

Trois types de soumissions sont possibles

- **proposition de communication scientifique** : chaque auteur.trice soumet une proposition (avec un résumé étendu : une page + références bibliographiques)
- **proposition d'atelier thématique fermé** : chaque coordinateur.trice d'atelier propose une thématique et une liste d'intervenant.e.s., assure la collecte des propositions de communication et anime l'atelier une fois accepté
- **proposition d'atelier thématique ouvert** : les communications regroupées dans l'atelier thématique seront choisies parmi les propositions de communication scientifique et/ou pourront donner lieu à des appels à contributions spécifiques envoyés par les coordinateurs.trices une fois l'atelier accepté.

Échéancier de l'appel à communication

- diffusion de l'appel à communication : **15 juin 2020**
- propositions d'ateliers thématiques (une page + références bibliographiques + liste des contributions pour les ateliers fermés) : retour avant le **15 janvier 2021**
- propositions de communication scientifique (résumé étendu : une page + références bibliographiques) : retour avant le **26 février 2021**
- pour les ateliers thématiques ouverts, un appel à communication spécifique sera envoyé par les animateurs.trices, les résumés étendus seront attendus pour le **12 mars 2021**
- notification d'acceptation des communications : **2 avril 2021**
- envoi des articles complets : **4 juin 2021** (pour mise en ligne sur le site du congrès, sauf avis contraire transmis par les auteurs.trices).

Veillez prendre note de l'encadré ci-dessus, concernant les modalités de traitement des propositions de communications ou de thématiques envoyées pour le colloque annulé en 2020.

Comité d'organisation

Hichem Amichi (INP Purpan, LISST DR), Catherine Baron (Sciences Po Toulouse, LEREPS), Noémie Bechtet (INRA, AGIR), Anne-Marie Beyssen (LEREPS), Mireille Bruyère (UT2J, CERTOP), Arnaud Buchs (Sciences Po Grenoble, GAEL), François Fall (UT2J, LEREPS), Géraldine Froger (UT2J, LEREPS), Gaetan Girard (INP-ENSAT, AGIR), Amélie Gonçalves (INRA, AGIR), Anne Isla (UT2J, LEREPS), Pierre Labarthe (INRA, AGIR), Julie Labatut (INRA, AGIR), Philippe Meral (IRD, GRED), Julien Milanesi (UT3, CERTOP), Jérôme Pelenc (UT2J, LISST DR), Gaël Plumecocq (INRA, AGIR, LEREPS), Julien Rebotier (CNRS, LISST DR), Eléonore Schnebelin (INRA, AGIR, INNOVATIONS), Julien Weisbein (Sciences Po Toulouse, LASSP)

Comité scientifique

Gilles Allaire (INRA)
Bernard Billaudot (Univ. Grenoble Alpes, CREG)
Valérie Boisvert (Univ. Lausanne, IGD)
Gabrielle Bouleau (IRSTEA)
Dominique Bourg (Univ. Lausanne, IGD)
Robert Boyer (CNRS, EHESS, Institut des Amériques)
Olivier Brossard (IEP Toulouse)
Arnaud Buchs (Sciences Po Grenoble, GAEL)
Nicolas Buclet (Univ. Grenoble Alpes, PACTE)
Lynne Chester (Univ. Sydney)
Ika Darnhofer (Univ. of Natural Resources and Life Sciences, Vienna)
Guillemette de Larquier (Univ. Lille, Clersé)
Jean-Pierre Del Corso (ENSFEA, LEREPS)
Rainer Diaz Bone (Univ. Luzern)
Olivier Favereau (Collège des Bernardins)
Ben Fine (Univ. of London)
Danielle Galliano (INRA, AGIR, LEREPS)
Michel Grossetti (CNRS, EHESS, LISST)
Isabelle Guérin (IRD, CESSMA)
Geoffrey Hodgson (Loughborough Univ. London)
Florence Jany-Catrice (Univ. Lille, Clersé)
Agnès Labrousse (Univ. Picardie, CRIISEA)
Nathalie Lazaric (Univ. Nice Sophia Antipolis, CNRS, GREDEG)
Dominique Méda (Univ. Paris Dauphine, IRISSO)
Philippe Méral (IRD, GRED)
Béatrice Milard (UT2J, LISST)
Roldan Muradian (Univ. Federal Fluminense)
Richard Norgaard (Univ. of California, Berkeley)
André Orléan (EHESS)
Olivier Petit (Univ. Arras, Clersé)
Olivier Pliez (CNRS, LISST)
Gaël Plumecocq (INRA, AGIR, LEREPS)
Jean-François Ponsot (Univ. Grenoble Alpes, CREG)
Clive Spash (Vienna Univ. Of Economics and Business)
Aurélie Trouvé (AgroParisTech, PRODIG)
Franck-Dominique Vivien (Univ. Reims, REGARDS)